

**SUBVENTION RELATIVE A L'AIDE A LA PRODUCTION D'ELECTRICITE  
PHOTOVOLTAIQUE**

**FORMULAIRE DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION**

*Formulaire à envoyer avec les pièces jointes à :*

*Direction de l'Environnement ou [environnement@gouv.mc](mailto:environnement@gouv.mc)  
3 avenue de Fontvieille  
MC-98000 MONACO*

**Vu le Code de l'environnement et notamment ses articles A.172-2 et suivants.**

**A SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT :**

**Le requérant :**

Nom \_\_\_\_\_ Nom de jeune fille \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Raison sociale de l'éventuel mandataire \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

**agissant en tant que :**

- propriétaire en nom personnel de l'immeuble sur lequel est implantée l'installation de production d'électricité.
- syndic ou représentant de l'immeuble en copropriété.
- mandataire de l'indivision en cas de pluralité de propriétaires soumis à ce régime.
- tiers-investisseur ayant conclu un contrat de mise en place et d'exploitation d'une installation photovoltaïque avec une des personnes visées ci-dessus.

**sollicite le versement de la subvention pour l'aide à la production d'électricité photovoltaïque de l'immeuble sis :**

adresse mentionnée ci-dessus

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

*La Direction de l'Environnement collecte les informations nécessaires à l'instruction des demandes de subventions relatives à l'aide à la production photovoltaïque. En application de la Loi n° 1.165 du 23 décembre 1993, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification à vos informations nominatives traitées auprès de la Direction de l'Environnement.*

Puissance installée unitaire (en kilowatts-crête) \_\_\_\_\_

Installation de production intégrée au bâti (oui/non) \_\_\_\_\_

Estimation de la production électrique (en kilowattheure) \_\_\_\_\_

Montant de la facture de l'installation en euros \_\_\_\_\_

**Pièces à joindre obligatoirement :**

- Une attestation de propriété ou une copie du mandat en cas de représentation, ou une copie du contrat donnant compétence pour la gestion complète de la procédure et de la mise en œuvre de l'installation photovoltaïque dans le cas où le producteur est un tiers-investisseur une attestation de propriété ou copie du mandat en cas de représentation ;
- Une facture détaillée de l'installation établie par un professionnel ;
- Une copie du courrier relatif à la visite de contrôle de prescriptions si les travaux ne nécessitent pas le dépôt d'une demande d'autorisation de construire, soit dans le cadre d'une demande d'autorisation de construire une copie du courrier relatif à l'obtention de l'autorisation définitive d'occuper les locaux conformément à l'article 118 de l'Ordonnance Souveraine n° 3.647 du 9 septembre 1966, modifiée ;
- Une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile précisant que l'installation photovoltaïque a été déclarée ;
- Une copie du contrat de prestation de comptage conclu avec la Société Monégasque de l'Electricité et du Gaz ou l'attestation de comptage (indiquant notamment la date de mise en service et les caractéristiques de l'installation ainsi que l'index relevé au compteur à la mise en service) lorsque la Société Monégasque de l'Electricité et du Gaz est le producteur d'électricité photovoltaïque.
- Si le requérant est un tiers-investisseur, la copie du contrat tel que visé à l'article A.172-2-5 du Code de l'environnement

Je certifie exactes les informations mentionnées ci-dessus.

Fait à Monaco, le \_\_\_\_\_

Signature

